

ANNEXE 1

Répartition des tâches de la crèche nécessitant l'implication des parents

Temps de partage

Chaque parent peut venir passer un temps dans la crèche avec ou sans son enfant : Soit pour aider l'équipe si besoin, soit pour partager une passion. Vous pouvez apporter un objet à faire découvrir aux enfants ou prévoir un temps de chant, musique, danse, balade, activité motrice ou autre talent à partager avec les enfants et l'équipe.

Il est aussi possible de participer aux activités déjà prévues par les professionnelles.

Ces temps d'échange permettent aux parents de percevoir le quotidien de leur enfant à la crèche.

Les grands ménages

Chaque année les parents membres de l'association doivent participer à au moins un des quatre grand ménage proposé durant l'année.

Le tri sélectif

Soucieuse de son impact écologique, la crèche fait le tri sélectif. Merci de prendre les sacs ou caisses de tri dans l'entrée (et nous les rapporter vides) pour nous aider dans notre démarche.

La participation à une commission

5 commissions ont été créées pour faciliter le fonctionnement de la crèche :

- Commission bâtiments : Cette commission assure l'achat ainsi que le remplacement du petit matériel utile à la vie de la crèche. Petit travaux.

- Commission inscriptions : En tenant compte des contraintes imposés (CAF, financements des communes, ...), la commission, en collaboration avec la directrice, aide et décide des inscriptions et réinscriptions des enfants gardés au sein de la structure.

- Commission animation : Cette commission propose et aide à l'organisation d'événements ou à défaut (selon le contexte COVID) des actions ponctuelles visant à augmenter les ressources financières de la crèche tout en communiquant sur la structure et en favorisant l'échange entre ses membres, mais également des actions et animations au sein de crèche, pour nos enfants.

- Commission parentalité : Cette commission est garante du lien entre professionnelles et parents. Elle est responsable du projet éducatif de la crèche, de son écriture, sa lisibilité, sa communication et sa mise en œuvre.

-Commission web : maintenance et mise à jour du site. Gestion des problèmes informatique.